



Magazine **QUIÉVRAINOIS**

Bimestriel Communal Gratuit • N°45 - Août 2020 • Audregnies • Baisieux • Quiévrain





RENAULT

***Un service de QUALITÉ
à PROXIMITÉ***



VERZELE

Rue de Mons, 156 - QUIÉVRAIN Tél. +32 65 45 03 00

E-mail : info@renaultverzele.be

SOMMAIRE

Edito	3
Vie communale	6
Cadre de vie	24
Solidarité	32
Loisirs	35

Editorial



Budget 2020 : de strictes et difficiles économies mais aussi des investissements pour l'avenir

A lors que le Collège et l'Administration communale étaient en train de finaliser un Plan Stratégique Transversal ambitieux, la Commune de Quiévrain a été rattrapée par des difficultés budgétaires dont elle n'avait pas connaissance. Soucieux de répondre aux attentes de sa population, les membres du Collège devaient relever le défi d'établir un budget cohérent tout en garantissant un programme d'investissements importants dans des secteurs clés.

Ainsi, outre les dossiers déjà en cours, le Collège a décidé d'investir près de 370.000 € à destination de ses établissements scolaires, de réaliser des aménagements et des rénovations de voiries complémentaires au Plan d'Investissement Communal (PIC) subsidié mais aussi d'assurer la rénovation urbaine de Quiévrain par des travaux de réhabilitation importants de la Place du Centenaire et de la Place du Ballodrome.

Tandis que le Collège façonnait une mouture fiable du budget, la crise sanitaire a laissé apparaître de nouvelles priorités. Le Collège a ainsi débloqué près de 37.000 €, en plus de la coordination d'actions bénévoles, pour des mesures sanitaires. Ceci afin de limiter l'impact de cette crise sur la santé de ses concitoyens. Pour préparer la reprise de l'activité économique sur son territoire, la prime allouée aux commerçants de la localité devrait nous coûter près de 200.000 €.

Malgré ce contexte, nous présentons un budget avec un boni de 25.519,57 € à l'exercice propre, en répondant à toutes nos obligations à l'égard des entités consolidées (police, pompiers, CPAS...).

A l'extraordinaire, des investissements pour près de 1.600.000 € sont prévus afin d'améliorer le cadre de vie des Quiévrainois et l'attractivité de notre commune.

Ce budget vérité accompagné d'un plan de gestion sur les 5 prochaines années devrait nous permettre de remettre le train sur les rails et de voir l'avenir avec plus de sérénité!



Pierre TROMONT
Échevin des Finances

EDITEUR RESPONSABLE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE QUIÉVRAIN

4, rue des Wagnons - 7380 Quiévrain
Tél : 065/450.450 - Fax : 065/450.466
info@quievrain.be

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

Daniel GRASSELLI • Tél : 0475/814.526

NOMBRE DE TIRAGE

3.500 exemplaires

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Moisson entre Baisieux et Audregnies.

PROCHAINE PARUTION

1^{er} octobre 2020

Textes à fournir avant le 15 septembre 2020
via l'adresse email suivante :
communication@quievrain.be

A votre service !



Véronique DAMÉE **Bourgmestre**

Affaires générales, police, personnel, travaux publics, cadre de vie, propreté publique, commerce et développement économique, mobilité.

Tél. : 0475/708.022
veronique_damee@yahoo.fr



Frédéric DEPONT **Premier Échevin**

Enseignement, enfance, jeunesse, culture, bibliothèque, patrimoine, tourisme, festivités, cérémonies patriotiques, communication, informatique et citoyenneté, agriculture et ruralité.

Tél. : 0479/263.217
frederic.depont@gmail.com



Gaël ROBILLARD **Échevin**

État-civil, population, noces jubilaires, cimetières, élections, bien-être animal et sports, environnement.

Tél. : 0476/882.997
gaelrob@hotmail.com



Pierre TROMONT **Échevin**

Finances, budget, comptabilité, trésorerie, dette, taxes, assurances, marchés publics, logement et énergie, urbanisme, cultes.

Tél. : 0473/736.794
pierre.tromont@skynet.be



Isabelle CORDIEZ **Présidente de CPAS** **Échevine**

Action sociale, pensions, aînés, emploi, santé publique, famille et personnes handicapées.

Tél. : 0471/942.940
isacordiez@hotmail.com

Administration communale

Tél. : 065/450.450

Service Population

Tél. : 065/450.459

Service Etat-civil

Tél. : 065/450.460

Service Travaux

Tél. : 065/450.462

Agents constatateurs

Tél. : 065/450.474

Secrétariat communal

Tél. : 065/450.456

Service Juridique

Tél. : 065/450.463

Service Recette

Tél. : 065/450.214

Service Comptabilité

Tél. : 065/529.331

Service Logement

Tél. : 0475/763.638

Service Urbanisme

Tél. : 065/450.464

Service Festivités

Tél. : 065/450.452

Service Taxes

Tél. : 065/529.330

Service Sports

Tél. : 065/450.452

Eco-conseiller

Tél. : 065/450.458

Bibliothèque communale

Tél. : 065/529.630

CPAS

Tél. : 065/450.210

Maison des Jeunes

Tél. : 065/458.997

Plateforme Emploi/Formation

Tél. : 065/529.335

Titres Services 'A l'Aide Ménagère'

Tél. : 065/450.217

Agence Locale pour l'Emploi

Tél. : 065/431.103

Ecole Communale 'Flore Henry'

Tél. : 065/457.932

Ecole Communale 'La Coquelicole'

Tél. : 065/430.940

Ecole de Musique 'Amadeus'

Tél. : 0497/487.818 ou 0468/361.213

Le Bivouac (accueil extrascolaire)

Tél. : 065/450.120

Services de police et de secours



**En cas d'urgence,
formez le 112**

Police locale : 065/751.590

Service d'Incendie et de Secours
(services administratifs) : 065/457.955

Médecins de garde :
078/157.300 (SOS médecins)

Site web de l'Union des Médecins
Généralistes Borains : www.umgb.be

Pharmacie de garde :
0903/99.000 (1,50 €/min.)
www.pharmacie.be

La Maison du Picon

CHEZ LOUIZA

TAVERNE

+ de 10 bières au fût...

RESTAURANT

Cuisine Française Traditionnelle
midi et soir.

Cuisine Orientale
le week-end (Couscous, Tajine...)



Le Midi

du mardi
au vendredi

Plat du jour

9.90 €

Terrasse à l'avant
et à l'arrière
du bâtiment.

Ambiance conviviale.



C'EST AUSSI UNE ÉPICERIE FINE :

Produits régionaux de qualité,
Champagne, Vins et Spiritueux
PENSEZ-Y POUR VOS COLIS CADEAU !!!

16, rue Jean Jaurès - QUIÉVRECHAIN

À DEUX PAS DE LA FRONTIÈRE

Tél. : 00 33 3 27 45 41 44

lamaisondupicon2018@yahoo.com - www.lamaisondupicon.fr



Ouvert tous les jours de 10h à 22h non-stop - Fermé le lundi toute la journée



COMMENT PORTER UN MASQUE EN TISSU ?

1 Mettre son masque :



Lavez-vous d'abord bien les mains.



Mettez le masque. Ne touchez que les rubans ou élastiques.



Mettez le masque d'abord sur votre nez et attachez les rubans du dessus.



Mettez le masque sur votre menton. Attachez les rubans du dessous.

2 Votre nez, votre bouche et votre menton doivent être sous le masque. Il ne peut pas y avoir d'ouverture sur le côté.



3 Porter son masque :



Lorsque le masque est mis, ne le touchez plus.



Votre masque n'est pas bien mis ? Ne touchez que les côtés pour le remettre.



Ne mettez pas et n'enlevez pas votre masque trop souvent

**PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES,
PAS LE VIRUS.**

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE



NURSING CENTER

L'art du soin personnalisé

CENTRE DE PRÉLÈVEMENT

Prise de sang du lundi au vendredi de 7 à 8 heures

Prise de sang à domicile ou sur votre lieu de travail
du lundi au samedi sur simple rendez-vous (déplacement gratuit)

KINÉ : au centre ou à domicile (sur rendez-vous)

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE - 7 jours sur 7

Toilette complète ou partielle.

Pansements, injections, ...

Soins palliatifs.

Hospitalisation à domicile.

Mise à disposition gratuite
de matériel médical.

(lit, tribune, chaise roulante...)

NURSING CENTER (EL BARKI-MELKI)

Avenue Reine Astrid 10 à QUIÉVRAIN

Tél. : 0479 675 275



**NOUVEAU
À QUIÉVRAIN**

MEDICAL RELAY

CENTRE MÉDICAL & PARAMÉDICAL QUIÉVRAINNOIS

Tél : 065 47 20 00

Route de Mons 133 à QUIÉVRAIN

Pandémie COVID-19



Protégez-vous et protégez les autres : portez le masque !

À Quiévrain, le port du masque est requis sur les places publiques, sur les parkings et dans les parcs qui sont susceptibles d'accueillir le plus de rassemblements. Il est également obligatoire dès qu'une file se forme à l'entrée d'un magasin.

Comme nous le savons maintenant, le coronavirus Covid-19 est une maladie infectieuse très contagieuse touchant généralement les poumons et les voies respiratoires et qui semble se transmettre d'un individu à un autre, par voie aérienne.

Dès lors, le port d'un masque ou de toute autre alternative en tissu joue un rôle important dans les mesures de préventions et complètent utilement les règles de distanciation sociale afin d'éviter la poursuite de la propagation du virus.

Suite au Conseil national de Sécurité du 27 juillet dernier qui a invité les autorités communales à déterminer les zones précises où le port du masque serait requis, après concertation

entre le Chef de corps de la Zone de Police des Hauts-Pays, les différents Bourgmestres de la Zone et le Gouverneur de la Province de Hainaut, il a été décidé de prendre l'ordonnance ci-contre.

Véronique DAMÉE
Bourgmestre



Ordonnance de police rendant obligatoire le port du masque dans les rues commerçantes et tout lieu privé ou public à forte fréquentation pour raison de salubrité publique durant la pandémie de coronavirus Covid-19

Article 1^{er} : D'imposer, en tout temps, à toute personne à partir de l'âge de 12 ans de se couvrir la bouche et le nez avec un masque ou avec toute autre alternative en tissu dans les lieux publics à ciel ouvert énumérés ci-après :

- la Place d'Audregnies ;
- la Place du Parc située à Quiévrain (à l'exception des clients assis en terrasses et qui ne quittent pas leur propre table) ;
- le Parc communal de Baisieux ;
- le Parc du Centenaire à Quiévrain ;
- la Place du Petit-Bruxelles à Quiévrain ;
- la plaine située entre les rues de Wallonie et de l'Indépendance à Quiévrain ;
- des parkings accessibles à la clientèle des grandes surfaces, des lieux où cohabitent plusieurs enseignes commerciales ou qui donnent accès à des commerces et situés rue Grande (parking du Carrefour Market et de l'Impasse du Cygne), rue de l'Abattoir (Centre d'Animation), rue Debast (Square Albert 1^{er} : parking de l'Athénée Royal), rue de Valenciennes (parking des commerces), rue des Wagnons (parking situé à l'Administration communale) et rue de Mons (parking des commerces) à Quiévrain ;
- devant chaque commerce et bâtiment public où se forme une file d'attente et ce sur tout le territoire communal notamment aux lieux suivants :
 - la Place d'Audregnies, la Chaussée Bruneault et la rue du Calvaire à Audregnies ;
 - la rue d'Angre, la rue des Marronniers à Baisieux ;
 - la rue de Valenciennes, la rue des Wagnons, la rue Grande, la rue Debast, la rue de Mons, la rue de l'Abattoir, la rue du Joncquois et la rue du Marais ; à Quiévrain ;
 - la zone dite « du Moulin Brûlé » à l'étang communal, la rue du Moulin à Quiévrain (sauf pour les pêcheurs assis) ;

- la Place du Ballodrome à Quiévrain (limitée à la zone de la pharmacie) ;
- la rue du Tour Sainte-Barbe à Quiévrain
- au lieu-dit « Saulçoir »

Article 2 : Le civilement responsable des lieux précités veillera à placer à partir de la publication de cette ordonnance une signalétique avertissant la population qui s'y trouve de l'obligation du port du masque.

Article 3 : Par « masque », il y a lieu d'entendre tout dispositif ou morceau de tissu qui recouvre intégralement le nez et la bouche d'une personne.

Article 4 : L'infraction à la présente ordonnance fera l'objet de sanctions pénales prévues à l'article 187 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile. Toutes violations aux obligations visées par cette ordonnance fera l'objet d'une amende de 250 € pour les particuliers et de 750 € pour les établissements, conformément aux termes de l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant à limiter la propagation du COVID-19.

Article 5 : La présente ordonnance entre en vigueur le 5 août 2020 et restera en vigueur tant qu'une nouvelle ordonnance constatant la levée de la période de la distanciation sociale et du port du masque n'aura pas été prise.

Article 6 : La présente ordonnance sera portée immédiatement à la connaissance du Conseil communal. Elle cessera immédiatement d'avoir effet si elle n'est pas confirmée par le Conseil communal à sa plus prochaine réunion.

Article 7 : La présente ordonnance abroge l'ordonnance de police de la Bourgmestre du 31 juillet 2020.

Article 8 : La présente ordonnance est affichée, ce jour, aux valves de l'Administration communale.

Article 9 : Un recours en annulation ainsi qu'un éventuel recours en suspension peuvent être introduits par requête auprès du Conseil d'État (rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles) dans un délai de 60 jours à compter de ce jour.



Mandataires

Démission de l'Échevine Elsy Lievens

En juillet dernier, Madame Elsy Lievens a décidé, pour raisons professionnelles, de présenter sa démission de ses fonctions de Conseillère communale et d'Échevine.

Au nom du Conseil et du Collège, la Bourgmestre a remercié Madame Lievens pour ce qu'elle a apporté à notre commune et lui a souhaité une pleine réussite dans sa carrière professionnelle.

Elsy Lievens a tenu à adresser un message aux Quiévrainois par l'entremise de ce bulletin communal.

Mesdames, Messieurs,

C'était avec une grande émotion mais le cœur léger et empreint de sérénité que je vous adressais le 14 juillet 2020 ces quelques mots pour vous annoncer la fin de mon engagement en tant que mandataire.

Lors de ce dernier Conseil communal, je vous faisais part de l'évolution dans ma carrière professionnelle qui m'a contrainte à prendre une décision importante. En effet, les missions liées à ma fonction de bio-ingénieure spécialisée dans le relotissement du parcellaire agricole prendront un nouveau tournant et augmenteront de manière drastique dans un avenir proche. Ce poste m'empêchera dès lors d'accorder à mon échevinat tout l'investissement et toute l'implication que celui-ci exige. Cette décision difficile a été mûrement réfléchie. Etant une personne qui s'investit à 100% dans les dossiers, il m'était dès lors impossible de les exécuter à moitié..

Au cours de ce mandat, j'ai pu m'investir pleinement en faveur des projets liés à l'environnement, à l'agriculture, aux cultes et à l'urbanisme. Il s'agissait d'attributions qui me tenaient particulièrement à cœur. Je prendrai notamment pour exemple la végétalisation du cimetière de Baisieux, l'obtention d'une première fleur dans le cadre du projet « Wallonie en fleurs », la réfection de certains chemins agricoles, la plantation d'arbres fruitiers avec les membres du PCDN, les ateliers « Zéro déchet » pour le Défi Famille, la gestion des inondations sur les trois sites ciblés par la cellule GISER, le curage des fossés, les réunions d'échange avec les membres des différentes Fabriques d'Eglise, les Journées Eglises Ouvertes...

Je retiendrai de ce parcours accompli d'intenses moments d'apprentissage, de découvertes, de partage d'expériences, d'écoute, de joie, de doutes, de désillusions et de choix difficiles à prendre et à assumer. Je vous remercie d'avoir croisé mon chemin de vie durant cet engagement au service de la Commune de Quiévrain.

J'en profite également pour remercier les différentes personnes qui m'ont accompagnée et soutenue dans l'accomplissement de cette mission de mandataire. A chaque fois, ces échanges étaient, pour moi, instructifs et enrichissants. De toutes nos rencontres, je garderai le meilleur souvenir. C'est avec une grande émotion que je quitte ce mandat qui restera à jamais gravé dans ma mémoire. Sachez que je serai toujours attachée et attentive à la vie de la commune puisque je reste avant tout une citoyenne de Quiévrain.

Et enfin, je remercie encore 499 fois les citoyens qui m'ont accordé leur confiance!

Au plaisir d'échanger à nouveau avec vous ou de vous revoir très vite à l'une ou l'autre occasion, à Quiévrain et ailleurs...

Prenez soin de vous et des personnes que vous aimez.

Elsy Lievens

Mandataires



Nathalie Lepoint-Noisier redevient Conseillère communale

Ce 14 juillet 2020, Madame Lepoint-Noisier a prêté serment entre les mains de Madame la Bourgmestre et a ainsi remplacé Madame Lievens en tant que Conseillère communale.

À la suite de la démission d'Elsy Lievens, un nouveau conseiller devait rejoindre le Conseil communal. L'élue suppléante en ordre utile de la liste CHANGER était Monsieur Claude Levecq mais celui-ci étant déjà conseiller de CPAS et ne pouvant cumuler les deux fonctions, il devait faire un choix. Ayant été Président de CPAS et étant toujours actuellement membre du Bureau permanent de CPAS, Claude Levecq a préféré continuer à exercer son mandat de Conseiller de l'Action sociale en apportant utilement son expérience à notre CPAS.

La deuxième élue suppléante de la liste CHANGER était Madame Nathalie Lepoint-Noisier, elle aussi devenue Conseillère de CPAS. Elle a elle fait le choix de démissionner de son mandat au CPAS et de rejoindre les bancs du



Conseil communal où elle avait déjà siégé entre 2012 et 2018.

Nathalie Lepoint-Noisier, originaire du monde agricole, est issue d'une ancienne famille bien connue à Baisieux. Depuis plus de 30 ans, elle consacre son énergie à l'encadrement des jeunes et travaille

comme agent administratif à l'Athénée royal de Quiévrain.

Élue une première fois en 2012 sur la liste CHANGER, elle avait recueilli 317 voix de préférence lors des dernières élections communales d'octobre 2018.



Mandataires

Grécy Denis devient Conseillère de CPAS

A la suite de la démission de Madame Lepoint-Noisier de son mandat au CPAS, le groupe CHANGER devait désigner un nouveau représentant au sein de Conseil de l'Action sociale. C'est Madame Grécy Denis qui a été désignée par le groupe majoritaire.

À gée de 34 ans, Grécy Denis est d'origine indienne (Kerala). Elle a été adoptée à l'âge d'un an et a toujours vécu à Quiévrain depuis. Après son enfance dans le quartier du Moulin, elle a obtenu un baccalauréat de secrétariat de direction et a travaillé une dizaine d'années dans le secteur privé (désamiantage, démolition et construction) à Ghlin, à Berchem-Sainte-Agathe et dans la région d'Ath en tant que commerciale, responsable administrative et RH.

À la recherche d'un nouveau challenge, elle a décidé, il y a 4 ans, d'enseigner les langues germaniques. Elle est donc retournée sur les bancs de la Haute École en Hainaut (HEH) à Mons afin d'obtenir un AESI (Régendat) en langues germaniques. Depuis septembre 2017, Grécy Denis est enseignante en anglais et néerlandais à l'Institut Commercial et Technique « Les Aumôniers » de Boussu.

En couple depuis une dizaine d'années, Madame Denis a un fils de 6 ans.



Enseignement communal

Préparons la rentrée scolaire!

Tu as 2 ans et demi? Ton petit cartable sera bientôt prêt pour la rentrée 2020-2021. Les écoles communales quiévrainoises seront heureuses de t'accueillir au sein d'une équipe dynamique et motivée dispensant un enseignement de grande qualité dans une ambiance sereine et familiale.

Nous sommes prêts à t'accueillir (même si tu n'es pas encore propre). Tu peux visiter nos chouettes implantations et rencontrer ta future institutrice sur rendez-vous.

ÉCOLE COMMUNALE «LA COQUELICOLE»

- Implantation d'Audregnies (maternelles et primaires)
- Implantation de Baisieux (maternelles et primaires)
- Implantation des Wagnons (maternelles)

Inscriptions au 065/430.940 à partir du 24 août de 9h à 12h

Contacts via Messenger

ÉCOLE COMMUNALE «FLORE HENRY»

- Implantations de la rue de la Gare et de la rue Debast (maternelles et primaires)

Permanences téléphoniques tous les jours (sauf mercredi et week-end) en juillet et août (de 8h30 à 12h00) au 065/457.932 ou au 0478/787.435

Bureau de la Direction (rue de la Gare) à partir du 24 août de 10h à 12h

Contacts via Messenger

Nos écoles communales proposent un enseignement fondé sur les valeurs du respect et de la bienveillance. Notre objectif est d'amener chaque élève au meilleur de ses possibilités et de lui offrir les meilleures bases possibles pour la suite de son cursus scolaire et de sa vie.

- Études dirigées
- Accueil extrascolaire (Bivouac)
- École des devoirs (ASBL L'Enfant-Phare)
- Initiation à l'anglais dès la 3^e maternelle
- Cours de néerlandais ou d'anglais en 5^e et 6^e
- Choix du cours de religion ou morale
- Cours de philosophie et de citoyenneté
- Classes de dépaysement
- Outils et tableaux numériques
- Matériel scolaire de base fourni
- Voyages scolaires
- Initiations artistiques
- Visite de la bibliothèque et coins lecture
- Visites culturelles
- Animations «nature»
- Différenciation
- Psychomotricité
- Cours d'éducation physique et de natation
- Repas chauds et soupe
- Assistance et encadrement par un Centre de Santé et le Centre PMS



ESTHÉTICIENNE - PARFUMERIE

Les Jardins d'Eden

**ENDERMOLOGIE
CELLU M6**
la séance à 35€

**SOINS
DU VISAGE**
à partir de 35€

SOLARIUM
8€ / la séance

**LE MASSAGE DU
DOS À LA BOUGIE**
à partir de 22€

MAQUILLAGE
à partir de 22€

Épilations

Le solarium

Les soins du corps

Les soins du visage

Maquillage et maquillage semi-permanent

Beauté des mains et des pieds

CARTE DE FIDÉLITÉ
10% DE RÉDUCTION
sur la totalité des sommes dépensées

**Ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 18h30**

**Le samedi
de 9h30 à 18h non-stop**

Les prix sont sujets à changement sans préavis

14, rue Jean Jaurès - 59920 QUIÉVRECHAIN

Tél. : 00 33 3 27 45 39 39

Échos du Conseil communal

SÉANCE DU 26 MAI 2020

Le Conseil adhère à la Centrale d'achat du Département des Technologies de l'Information et de la Communication du Service public de Wallonie afin de bénéficier des conditions avantageuses obtenues dans les différents marchés publics en matière informatique.

Le Conseil communal confirme les décisions du Collège communal à propos d'une Ordonnance relative au respect des personnes habilitées en vue de faire respecter les lois et les règlements et d'une Ordonnance relative à l'interdiction temporaire de lieu.

Le Conseil approuve par 12 voix pour (Changer et UPQ) et 3 abstentions (PS) l'Ordonnance de police rendant obligatoire le port du masque pour la clientèle dans les lieux accessibles au public, en ce compris les commerces, pour raison de salubrité publique durant la pandémie de coronavirus Covid-19.

Le Conseil décide de distribuer un masque à chaque citoyen quiévrainois âgé de 12 ans.

Le Conseil décide de diminuer le montant des jetons de présence des conseillers communaux.

Le Collège communal reçoit délégation pour l'octroi des subventions en nature (prêt de matériel, transport de matériel...).

Approbation d'une mise à jour de forme du Règlement redevance sur l'enlèvement et la conservation des véhicules saisis ou déplacés par mesure de police, du Règlement-taxi sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite et du Règlement-taxi sur les panneaux publicitaires (exercices 2020 – 2025).

Allègement de la fiscalité 2020 pour les commerçants et indépendants sur base de l'aide financière accordée aux pouvoirs locaux par le Gouvernement wallon. La Commune de Quiévrain peut recevoir 3.565,18€ à cet effet. Le Conseil décide donc d'octroyer un trimestre d'exonération

à l'ensemble des redevables sur la taxe sur les débits de boissons et à l'ensemble des redevables sur la taxe sur les commerces de frites, hot-dogs, et autres produits de petite restauration.

Le Conseil prend acte de l'interpellation de Messieurs Vincent Coulon et Can Yetkin (groupe UPQ) qui veulent soutenir les commerçants de l'entité en prévoyant des exonérations fiscales et en leur proposant de la publicité gratuite.

Le Conseil ratifie la libération d'un douzième provisoire pour avril 2020 et vote deux nouveaux douzièmes pour mai et juin.

Prorogation du délai de tutelle pour les comptes 2019 des Fabriques d'église de Quiévrain, de Baisieux et d'Audregnies.

Le Conseil communal prend acte du rapport 2019 en matière d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein de l'Administration communale.

Le Conseil prend des règlements complémentaires relatifs à l'aménagement des divers stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite à la rue du Joncquois, à la rue de l'Abattoir et à la Chaussée Bruneault (à Audregnies). Il adopte également des règlements complémentaires relatifs à l'aménagement de voirie à la rue du Moulin, à la rue du Centenaire et à la Chaussée Bruneault (à Audregnies).

Le Conseil approuve les rapports financiers du Plan de Cohésion sociale 2019 et les modifications du Plan de Cohésion sociale 2020-2025

Le Conseil communal marque son accord sur une convention de collaboration entre la bibliothèque de Quiévrain et la bibliothèque encyclopédique de la Ville de Mons.

Le Conseil avalise l'augmentation du nombre de périodes d'encadrement de l'enseignement maternel communal pour 2019-2020 applicable au 16 mars 2020.

La Bourgmestre présente au Conseil un inventaire relatif aux objets et documents retrouvés dans un coffre-fort communal

situé au 1^{er} étage de la Maison communale et dont l'ouverture a dû être forcée.

SÉANCE DU 23 JUIN 2020

Des représentants de la Zone de Police viennent présenter au Conseil un projet de nouveau Règlement général de police.

Le Conseil décide de désaffecter divers matériels du service des ouvriers et de les mettre en vente : compresseur, tondeuse à essence, pulvérisateur, tracteur tondeuse et deux véhicules Citroën Berlingo.

Le Conseil approuve par 12 voix pour (CHANGER et UPQ) et 3 abstentions (PS) la modification de l'Ordonnance de police rendant obligatoire le port du masque pour la clientèle dans les lieux accessibles au public, en ce compris les commerces, pour raison de salubrité publique durant la pandémie de coronavirus Covid-19, afin que l'obligation du port du masque ne s'applique pas aux établissements HORECA.

Le Conseil réforme les comptes 2019 des Fabriques d'église de Quiévrain et Audregnies et approuve celui de la Fabrique d'église de Baisieux.

Le Conseil vote une modification au Règlement-taxi sur les panneaux publicitaires (exercices 2020 – 2025).

Le Conseil approuve par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ), le nouveau Règlement redevance sur la fourniture de repas dans les établissements scolaires communaux (exercices 2020 – 2025) et fixe ainsi une augmentation de tarification :

- repas maternelle : de 3 à 3,5€ ;
- repas primaire : de 3,5 à 4€ ;
- repas à destination des adultes occupés dans l'établissement scolaire (corps enseignant, puéricultrices, ...) ou du personnel communal : de 3,5 à 4,5€.

Le Conseil approuve par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ) le Règlement redevance sur les prestations du service d'accueil

extrascolaire «Le Bivouac» (exercices 2020 – 2025):

- heure entamée: 0,75€;
- forfait du mercredi après-midi: 4€;
- suppression de l'exonération du matin.

Le Conseil approuve par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ) le Règlement redevance sur l'accueil d'enfants en plaine de jeux (exercices 2020 – 2025):

- enfant domicilié à Quiévrain (ou inscrit dans une école communale de la Commune de Quiévrain): 5€ par jour et par enfant;
- enfant domicilié à Quiévrain (ou inscrit dans une école communale de la Commune de Quiévrain) - famille nombreuse (à partir de 3 inscriptions sur la même période): 4€ par jour et par enfant;
- enfant domicilié dans une autre entité et non-inscrit dans une école communale de la Commune de Quiévrain: 8€ par jour et par enfant.

Le Conseil approuve par 12 voix pour (CHANGER et UPQ) et 3 voix contre (PS), le Règlement redevance relatif à la location des salles communales (exercices 2020 – 2025).

Location pour les personnes privées (forfait de 3 jours):

- Centre d'Animation (salle du bas): 1.600€;
- Centre d'Animation (salle du haut): 475€;
- salle communale de Baisieux: 475€.

Le Conseil approuve par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ) le Règlement-taxe sur l'exploitation de services de taxis (exercices 2020 – 2025). Le montant de la taxe est fixé à 600€ par véhicule autorisé et par an.

Le Conseil adopte par 10 voix pour (CHANGER) et 5 voix contre (PS et UPQ), les montants des subsides aux associations pour l'année 2020.

Le Conseil fixe par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ), la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes

physiques (exercices 2021 à 2025). Le taux des additionnels communaux passe de 8,5% à 8,8%.

Le Conseil vote par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ), les centimes additionnels au précompte immobilier (exercices 2021 – 2025). Le taux des additionnels communaux est revu de 2.800 à 2.900.

Le Conseil communal arrête, par 11 voix pour (CHANGER et Can Yetkin) et 4 abstentions (PS et Vincent Coulon), la dotation communale 2020 au C.P.A.S. de Quiévrain. La dotation communale augmente de 128.243,94€ par rapport à 2019 soit un montant total de 1.125.626,86€.

Le budget communal 2020 est approuvé par 10 voix pour (CHANGER), 3 voix contre (PS) et 2 absentions (UPQ).

Le Conseil accorde deux douzièmes provisoires pour juillet et août 2020.

Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, le Budget 2020 du C.P.A.S. en application de l'exercice de tutelle d'approbation.

La modification du statut pécuniaire est votée afin d'y ajouter une allocation de surveillance du temps de midi dans les écoles communales.

Le Conseil approuve les conditions et le mode de passation du marché de travaux pour l'aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre Baisieux et Angre dans le cadre de la Mobilité douce 2017.

Une modification du programme de Coordination Locale pour l'Enfance est approuvée.

Le Conseil adopte par 12 voix pour (CHANGER et UPQ) et 3 voix contre (PS), un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur du Bivouac, un nouveau projet pédagogique et un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur des plaines de jeux communales.

Le Conseil communal ratifie la délibération du Collège communal sur la déclaration des emplois vacants dans l'enseignement.

Le Conseil avalise une convention transactionnelle avec les TEC couvrant la période du 18/03/2020 au 17/05/2020 pour les transports scolaires organisés par la Commune de Quiévrain.

SÉANCE DU 14 JUILLET 2020

Le Conseil communal prend acte de la démission de Madame Elsy Lievens de son mandat d'Échevine et de son mandat de Conseillère communale, du désistement d'un candidat élu du mandat de Conseiller communal car déjà conseiller de CPAS et de la démission de Madame Nathalie Lepoint-Noisier de son mandat de Conseillère de l'Action sociale.

La Bourgmestre procède à l'installation de Madame Nathalie Lepoint-Noisier en tant que Conseillère communale. Celle-ci prête serment.

Le Conseil approuve la réduction d'une unité du nombre d'échevins dévolu légalement à la Commune.

Le Conseil communal procède à l'élection de plein droit de Madame Grécy Denis en tant que Conseillère de l'Action sociale.

Le Conseil arrête par 9 voix pour (CHANGER), 4 voix contre (PS), et 1 abstention (UPQ) le Règlement redevance sur la demande de délivrance de documents administratifs (exercices 2020 – 2025).

Le Conseil ratifie la décision du Collège de procéder à des engagements de dépenses au delà des 12^e provisoire sur l'article «Fournitures classiques et matériel didactique» pour les commandes de matériel scolaire pour la rentrée 2020.

Le Conseil ratifie la décision du Collège communal du 30 juin 2020 d'autoriser le lancement d'un marché visant à l'acquisition de fournitures dans le but de réaliser des aménagements sur les installations sanitaires des établissements scolaires communaux à concurrence de 30.000€.

Le Conseil approuve la mise en place d'un mécanisme spécifiquement dédié à la relance économique suite à la crise sanitaire.

Le Conseil décide de la désaffectation du bois coupé par le service des ouvriers sur les voiries communales et sa mise en vente.

Le Conseil approuve la convention de partenariat relative à l'article 20 du Plan de Cohésion sociale 2020-2025.

Une convention de prêt pour l'exposition «Les enfants de la Résistance» est approuvée.

Finances communales

Un budget vérité, difficile mais indispensable !

Lors du Conseil communal du 23 juin dernier, l'assemblée a adopté le budget 2020 par 10 voix pour (CHANGER), 3 contre (PS) et 2 abstentions (UPQ).

Les travaux budgétaires 2020 ont mis en lumière une information financière peu fiable fournie au Collège lors des exercices précédents. Le Collège a alors pris ses responsabilités et dans l'optique de garantir le maintien de nos activités malgré un contexte financier difficile et incertain, a analysé en profondeur le fonctionnement de l'Administration et a réévalué ses priorités compte tenu de ses moyens réels. Il en découle des actions fortes, impliquant de revoir quelques orientations initiales de la majorité, mais toujours animées par la volonté de garantir un service de qualité conforme aux besoins des citoyens.

Dans le contexte sanitaire et économique actuel et dans l'optique de l'indispensable maîtrise des finances communales, l'utilité de chaque euro dépensé doit être justifiée. D'importantes économies ont été imposées aux différents services communaux, certains projets ont été reportés ou revus. Ainsi, chaque membre du Collège communal a travaillé avec l'Administration pour couper sévèrement dans les dépenses de pratiquement tous les secteurs. Œuvre bien difficile lorsque l'on sait que la plupart des budgets étaient déjà très serrés !

Cette maîtrise des dépenses a permis de faire une bonne partie du chemin vers l'équilibre, le reste devra être trouvé dans de nouvelles recettes et des économies de fonctionnement sur le long terme (via certains investissements rentables).

UNE MÉTHODOLOGIE PRÉCISE ET TRANSPARENTE

Pour établir le budget 2020, le nouveau Directeur financier a appliqué la méthodologie du « budget base zéro ». Cette méthodologie permet de construire le budget non pas sur la base des résultats du passé, mais bien par rapport aux ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs stratégiques et opérationnels.

Notre commune est placée sous plan de gestion. Le Centre régional d'Aide aux Communes (CRAC) assure la mission de suivi et du respect des obligations pour toutes les communes ayant bénéficié de prêts d'aide extraordinaire à long terme ou de prêts Tonus. La principale obligation est le respect de l'équilibre à l'exercice propre et aux exercices cumulés.

INFOS

Pierre TROMONT
Échevin des Finances
0473/736.794
pierre.tromont@skynet.be



Pour notre commune, cette obligation est renforcée par la notion de trajectoire budgétaire visant l'équilibre sur plusieurs exercices. Nous avons donc établi un nouveau plan de gestion couvrant les années 2020 à 2025.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Par rapport à 2019, nous constatons que les recettes du service ordinaire à l'exercice propre passent de 9.840.593,79 € au budget 2019 à 9.508.305,14 € en 2020 soit **une diminution de 332.288 €** (- 3,4 %) tandis que les dépenses ordinaires passent, elles de 9.797.570,43 € en 2019 à 9.482.785,57 € en 2020, soit **une diminution de 314.785 €** (- 3,22 %).

Le résultat global de l'exercice propre 2020 se clôture donc par un boni de 25.519,57 €.

Pour ce qui concerne les dépenses, elles se répartissent comme suit :

Les dépenses de personnel représentent un montant de 3.887.232,39 € soit 41 % du total des dépenses communales. Par rapport au budget 2019, les dépenses diminuent de 259.858 € (- 6,7 %).

Cette différence importante s'explique notamment par les mesures exceptionnelles prises en décembre 2019. Non-renouvellement des contrats PTP arrivant à échéance, suppression du Baby-Bivouac et reprise des cours d'alphabetisation par

la Promotion sociale. Une indexation des salaires a été prévue (+ 2 %) à partir du 1^{er} avril 2020 et des évolutions barémiques inscrites pour 13.277,20 €. Actuellement, la commune de Quiévrain assure le salaire de près de 89 employés et ouvriers. Il faut y ajouter les ALE, les animateurs de plaines de jeux et les animateurs culturels d'Amadeus.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1.762.432,47 € soit 18,5 % du total des dépenses communales. C'est 145.065 € de moins qu'en 2019 ! Les investissements 2019 à l'extraordinaire en matériel roulant contribuent à réduire certaines dépenses en entretien et location. Dans la recherche de l'équilibre budgétaire, tous les services communaux ont fait des efforts en matière d'économie. En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, nous répondons au souhait du CRAC d'être le plus proche possible des balises fixées dans le plan de gestion.

Les dépenses de transferts représentent 27,5 % des dépenses totales et sont estimées à 2.603.663 €. Par rapport à 2019, c'est une augmentation de 107.041 €. Plus d'un quart des dépenses totales de la commune servent donc à financer nos entités consolidées (Zone de Police, Zone de Secours, CPAS, Fabriques d'église, intercommunales...).

Les dépenses de dette elles s'élèvent à 1.229.456,85 € et représentent 13 % des dépenses totales. Elles augmentent de 112.985 €.

Finances communales

Les élus quiévrainois montrent l'exemple

Comme vous avez pu le lire en page 16 de ce bulletin communal, le budget 2020 n'a pu être présenté qu'au prix de lourdes économies consenties dans les divers secteurs de l'Administration communale et de réajustement de certaines recettes (taxes, tarification, redevances...) qui étaient restées stables depuis de nombreuses années. Les élus quiévrainois ont voulu prendre leur part à cet effort indispensable à l'équilibre budgétaire de notre commune.

C'est ainsi que le Collège a décidé de ne pas remplacer Elsy Lievens à son poste échevinal laissé vacant. Cela permettra donc de faire, pour un temps, l'économie du salaire d'échevin fixé par la législation régionale. Bien entendu, cela implique un surplus de travail pour les autres membres du Collège qui se sont répartis les compétences exercées précédemment par Madame Lievens.

Quant aux Conseillers communaux, ils ont décidé, à l'unanimité, de revoir leur jeton de présence à la baisse. Les Conseillers de CPAS les ont imités en prenant la même mesure d'économie, certes petite mais ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières.



INFOS

Pierre TROMONT
Échevin des Finances
0473/736.794
pierre.tromont@skynet.be

Crise COVID-19



Une prime communale pour aider nos indépendants

La crise du Coronavirus a eu de nombreux impacts et répercussions sur l'ensemble du tissu socio-économique à Quiévrain, comme dans le reste du monde. De nombreux commerces ont été contraints de fermer leurs portes, totalement ou partiellement, du 14 mars au 7 juin 2020. Le Conseil communal a donc décidé d'arrêter un règlement relatif à l'indemnisation des petites et micro-entreprises du territoire dont l'activité a été ralentie ou stoppée suite à la crise sanitaire.

Un mécanisme de financement des aides octroyées a été mis en place par un Arrêté du Gouvernement wallon. En substance, il s'agit d'autoriser les communes à avoir recours à un emprunt pour inscrire dans leur budget des dépenses ordinaires destinées exclusivement à la relance économique. La durée de remboursement de l'emprunt est limitée à un maximum de 20 années et il sera réalisé directement par la commune, sans aucune aide régionale. Le montant maximum autorisé du total cumulé de l'emprunt et du rapatriement de fonds de réserves extraordinaires est 100 euros par habitant pour l'ensemble des années 2020 et 2021. Notons que l'Arrêté ne prévoit pas que cet emprunt soit considéré comme hors balise. Cela signifie donc que cela va impacter négativement la capacité d'investissement de la Commune sur la mandature.

Dès l'annonce du déconfinement, les différents groupes politiques quiévrainois se sont positionnés avec la volonté de prendre des mesures afin de soutenir les indépendants de notre commune. Le Conseil communal a donc décidé, à l'unanimité, d'octroyer une prime forfaitaire de 1.000€ à chaque indépendant dont le siège social et le siège d'exploitation se trouvent sur le territoire communal.

Les indépendants doivent introduire une demande au Collège communal pour le 30 septembre 2020 au plus tard afin de bénéficier de cette aide financière. Les formulaires de demande de la prime et les conditions exactes de l'octroi peuvent être obtenus sur simple demande à la Maison communale ou sur le site internet www.quievrain.be.

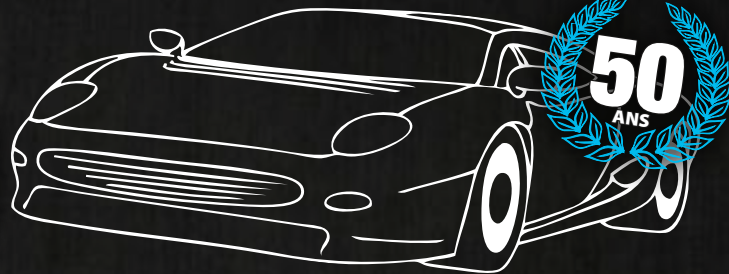
Même si elle représente un effort très important pour notre commune, surtout en ces temps de disette budgétaire, cette prime de 1.000€ ne pourra bien évidemment pas résoudre l'ensemble des problèmes de nos indépendants durement touchés dans leur activité économique. Cependant, elle s'ajoute aux aides fédérales et régionales et montre ainsi la volonté du Conseil communal quiévrainois de soutenir nos petites entreprises et de prendre sa part à leur soutien.

INFOS

Pierre TROMONT
Échevin des Finances
0473/736.794
pierre.tromont@skynet.be



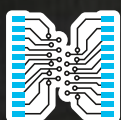
ROLLAND AUTO EQUIPEMENTS



MONTAGE - ATELIER - RÉPARATION - DIAGNOSTIC



Entretiens & Réparations **toutes marques**



Diagnostic Électrique & Électronique



Réalisation d'échappement **inox sur mesure**



Pièces & Restauration **de véhicules de collection**

NEW



Perte de puissance
Démarrages difficiles
Surconsommation
Gaz polluants

Nettoyage moteur

Circuit d'admission - Injecteurs
Vanne EGR - Turbo - FAP



+ Propre =
+ Économique



Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h // Fermé le mercredi et le dimanche

Rue Debast, 48A

QUIÉVRAIN

Tél. : 065 457 853 Mail : rolland.auto@skynet.be

www.rolland-auto.be

 Rolland Auto Equipements



Infrastructures scolaires

Multiplication et rénovation des installations sanitaires dans les écoles communales

Comme dans le reste du pays, nos écoles communales ont été confrontées à cette pandémie COVID-19 totalement inattendue. Afin d'organiser une rentrée de septembre dans les meilleures conditions possibles, le Conseil communal a décidé de débloquer un budget de 30.000€ afin de rénover et compléter les installations sanitaires de nos écoles communales.

En juin dernier, le Collège communal avait dû prendre la décision difficile mais prudente de non-reprise des cours dans nos écoles. Les différentes circulaires ministérielles imposaient en effet un grand nombre d'exigences pour organiser cette reprise. Et même si la plupart des écoles ne répondaient pas à ces critères stricts, beaucoup ont décidé de reprendre les cours pour les trois dernières semaines de l'année scolaire. Certaines ont ensuite dû fermer suite à des inspections négatives ou à des cas déclarés chez des élèves.

À Quiévrain, si le Collège communal a voulu faire preuve de la plus grande prudence, il a aussi mandaté le Service Travaux et les directions d'écoles afin d'établir un état des lieux précis des installations sanitaires. Un plan d'actions a alors été mis en œuvre afin d'acquérir les matériaux nécessaires et d'affecter les ouvriers communaux aux différents chantiers nécessaires pour multiplier les lavabos et rénover les quelques toilettes qui devaient l'être. Un budget de 30.000€ a été alloué à ce travail.

Le lavage des mains étant un des gestes barrières les plus importants pour lutter contre cette pandémie, la multiplication des points d'eau permettra ainsi à nos élèves de ne pas abuser des gels hydroalcooliques (délicat à utiliser pour les plus jeunes enfants) et de rester sous la surveillance de leur enseignant en évitant les déplacements inutiles dans les écoles où chaque classe devra rester dans sa propre bulle.

L'ensemble des équipes pédagogiques se mobilise pour préparer une rentrée en toute sécurité pour nos élèves.



INFOS

Frédéric DEPONT

1er Échevin

Échevin de l'Enseignement

0479/263.217

frederic.depont@gmail.com

Enseignement libre

Le numérique fera aussi sa rentrée à l'école Saint Jean Bosco

Depuis quelques années, chaque rentrée scolaire voit apparaître, un peu à la fois, des tableaux numériques dans les classes. Cette année encore, l'achat de deux nouveaux tableaux blancs intelligents (TBI) a été planifié grâce à l'excellente collaboration entre le Pouvoir organisateur et l'Association de parents.

INFOS

Geoffroy DEMEIJER
Directeur
Ecole Saint Jean Bosco
065/457.061

Nous aurions dû nous arrêter là mais... Nous avons accueilli avec fierté, sur base d'un projet remis en février, le fait d'être à nouveau lauréats « École numérique 2020 » (plus d'infos sur www.ecolenumérique.be). Dès lors, deux autres tableaux interactifs et 12 nouvelles tablettes viendront compléter notre matériel.

Ce dénouement fait suite à un réel projet pédagogique tourné vers l'apprentissage de la langue française tant avec les maternelles qu'avec les primaires. Les équipes pédagogiques aspirent déjà à revenir en classe pour mettre ce projet sur les rails.



Ruralité

Le monde agricole communique pour rappeler l'importance du secteur

La Province de Hainaut accompagne depuis de nombreuses années les agriculteurs de notre territoire. Une campagne de communication vient d'être lancée afin de rappeler l'importance du monde agricole.

En 2019, Hainaut Développement a réalisé un sondage. L'objectif était de mieux cerner les attentes et les besoins des agriculteurs en Hainaut. 315 agriculteurs ont répondu et un groupe de travail a pu être mis en place afin de mener un travail de réflexion sur trois grands axes prioritaires jugés pour les agriculteurs :

- communiquer, valoriser le métier d'agriculteur, sensibiliser ;
- transmission des exploitations ;
- organisation de filières, diversification.

Des actions concrètes ont été décidées avec les agriculteurs pour répondre au besoin de communiquer par rapport au métier, à l'image de marque de l'agriculteur. Les agriculteurs souhaitent

notamment communiquer vers les citoyens à propos de l'importance de leur rôle pour la société et du respect dû à la nature et à leur travail. Après de riches échanges, ils ont donc retenu des thématiques sur lesquelles ils voulaient proposer un slogan. Une vingtaine de slogans ont été trouvés par les agriculteurs pour communiquer vers le citoyen. Ces slogans ont été mis à disposition des agriculteurs hainuyers sous forme de banderoles à afficher près de la ferme ou des champs.

En ces temps troublés par une situation sanitaire périlleuse, il est utile de prendre conscience de l'importance de notre agriculture, des producteurs locaux et des circuits courts. La Commune de Quiévrain s'associe à cette campagne. Consommez bon et solidaire ! Consommez local !

INFOS

Frédéric DEPONT
Premier Échevin
Échevin de la Ruralité
et de l'Agriculture
0479/263.217
frederic.depont@gmail.com





De Poortere Jean

De Poortere Jean sa

52, rue de France - DOUR - Tél. : 065 431 125

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h

Retrouvez nous sur SA DE POORTERE JEAN

Pellets



PRIX CANON SUR LES PELLETS

FAITES VOS RÉSERVES PENDANT L'ÉTÉ



Farine

Farines traditionnelles
pour pain blanc, pain
demi-gris, farine
intégrale, farine
d'épeautre, farine
7 céréales, de seigle ...



**Alimentation petit
élevage et accessoires**

Chiens & Chats (Royal Canin)
Petit élevage, rongeurs,
oiseaux, chevaux ...

Jardinerie

Plante pour Jardinières d'hivers
Outils - Terre - Engrais
Semences - Produits phyto
Cache-pots - Poteries



Service d'Aide aux Familles
et Seniors du Borinage

Le SAFSB
c'est aussi :



www.creaform.education

Nous travaillons en collaboration
avec les CPAS des entités de :
Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries,
Hensies, Honnelles, Quaregnon,
Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain

ASBL agréée et subventionnée
par la Région Wallonne n°01000



NOTRE MÉTIER : METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE !

AIDES FAMILIALES

Aide à la vie quotidienne
entretien, repas, lessive, courses, ...

TÉLÉVIGILANCE

Le BIP qui sauve !

DANS MES MURS

Service de maintien à domicile,
soutien psychologique, ...

AIDES MÉNAGÈRES SOCIALES

Exclusivement des travaux ménagers

PRÊT DE MATÉRIEL MÉDICAL

Lits médicalisés, béquilles, tribunes ...

Du lundi au vendredi de 7h à 16h30

Tél. : 065 67 11 23

162, rue A. Descamps à Colfontaine

visitez notre site :
www.safsb.be

Travaux



Mise en service du nouveau château d'eau

Le nouveau château d'eau situé rue de Carochette (à Baisieux) a libéré ses premiers mètres cubes tout récemment. Cet ouvrage, d'une capacité de 1.500 m³, permet de renforcer la sécurité de la distribution d'eau à Quiévrain. Une canalisation à partir de ce château d'eau permet désormais également d'apporter des volumes d'eau supplémentaires en cas de nécessité.

La commune était alimentée par un captage, rue des Wagnons, relié à un réservoir rue du Château d'eau. Une infrastructure qui n'offrait pas beaucoup d'autonomie en cas d'incident sur l'un ou l'autre de ces ouvrages. Le projet initial prévoyait la construction d'un réservoir de plus grande capacité rue de Carochette et la création d'un deuxième captage à proximité.

Hélas, les quantités de nitrates et de pesticides constatées sur cette future zone de captage auraient nécessité des traitements si coûteux qu'ils auraient rendu le prix de l'eau inabordable. Il a donc fallu revoir le projet. Le captage de la rue des Wagnons resterait donc la source d'alimentation principale du Château d'eau de la rue de Carochette, moyennant des investissements de modernisation, et des démarches avec les opérateurs français.

Fin 2016, la SWDE a dû mettre hors-service le réservoir de la «rue du Château d'eau» qui avait été inauguré en... 1900! Son état général empêchait le maintien en activité sans prendre un risque important pour la sécurité des riverains. Tout cela, alors que, vu les contretemps, le nouveau château d'eau n'était pas encore en service!

L'alimentation en eau se fait donc en mode dégradé: le réseau est alimenté en direct depuis le captage de la rue des Wagnons. Solution périlleuse, puisque ne pouvant compter sur une réserve «tampon» permettant de maintenir la distribution

d'eau en cas d'incident. La SWDE a pris toutes les dispositions pour intervenir en urgence en cas de problème. Nous n'avons eu heureusement aucun incident majeur à déplorer depuis. Cette solution provisoire a eu également pour conséquence une baisse de la pression disponible pour les habitants de la commune résidant sur les points hauts.

Cette situation appartient désormais au passé: depuis le 15 juillet, le château d'eau de la rue de Carochette offre 2 jours d'autonomie à Quiévrain et permet également de sécuriser la distribution d'eau d'Hensies en offrant une alternative en cas de difficultés sur le captage d'Élouges. D'ici la fin de l'année, il pourra également être alimenté en cas de besoin, par de l'eau en provenance de la France toute proche.

La mise en place de l'ensemble de ce nouveau réseau a impliqué la réalisation d'un grand nombre de travaux de voirie à la rue de Valenciennes pour relier notre réseau à la France, et surtout à la rue des Wagnons, à la rue du Château d'Eau, à la rue du Cheval Blanc et à la rue de Carochette pour relier le réseau quiévrainois et la station de captage (en contrebas de la rue des Wagnons) au nouveau château d'eau. Cela a entraîné de lourds désagréments pour les riverains qui sont restés de longs mois dans les travaux. Par contre, la Commune a pu obtenir de la SWDE que le gabarit complet de la rue du Cheval Blanc soit totalement réhabilité jusqu'à la rue de Carochette.

INFOS

Véronique DAMÉE

Bourgmestre

0475/708.022

veronique_damee@yahoo.fr



Travaux



La place de Baisieux transformée : quand le « végétal » reprend ses droits

Dans une enquête citoyenne de 2016, les basigomiens étaient nombreux à regretter le caractère peu convivial et très minéral de la Place de Baisieux. Le résultat d'un projet né en 2017 aboutit à la transformation remarquable de la place du village.

Mettre du vert dans sa commune ? A quoi cela peut-il servir ? On pense immédiatement aux aspects esthétiques mais les bénéfices de cette végétalisation ne s'arrêtent pas là. Un fleurissement ou l'aménagement d'un espace vert va augmenter le sentiment de bien-être du citoyen dans sa commune et de fierté de vivre dans un territoire soigné et ainsi aménagé.

Le Service Public de Wallonie (SPW), le Département de la Ruralité et des Cours d'eau, a lancé en 2017 un appel à projets «Prime Vert». Cet appel à projets proposait aux communes une réappropriation de l'espace urbain et semi-urbain par le végétal pour favoriser le bien-être des citoyens avec des aménagements bien pensés dans les cœurs des villages ou des villes. Faisant suite à cet appel, le Service Environnement avait introduit une demande de candidature à la date du 20

avril 2017. Le Service Public de Wallonie a accepté le dossier rentré et relatif à la réappropriation de la Place de Baisieux par le végétal. Pour ce projet, le montant total est de 53.693,15 EUR TVA comprise et réparti comme suit :

- 14 888,98 EUR TVA comprise : subvention par le Service Public de Wallonie
- 38.804,17 EUR TVA comprise à charge de la commune

Après un long processus administratif et budgétaire, l'ordre de commencer les travaux a été donné le 08 juin 2020, à la société Parent après, bien évidemment, une procédure de marché public dite «procédure négociée sans publication préalable».

Après réalisation des plantations, la Place de Baisieux est littéralement transformée et apporte au cœur du village une touche environnementale bien plus conviviale et propice à la détente.



Cadre de vie

INFOS

Véronique DAMÉE

Bourgmestre

0475/708.022

veronique_damee@yahoo.fr



Propreté publique

HYGEA n'en peut plus: nos sacs bleus et les dépôts anarchiques de papiers et cartons sont aussi le reflet de notre insouciance, voire notre incivisme!

A voir certains comportements inacceptables en matière de déchets, HYGEA communique à nouveau sur les sacs bleus qui contiennent, trop souvent, n'importe quoi! Quant aux papiers et cartons, ils sont encore régulièrement abandonnés n'importe quand et n'importe comment. Cet irrespect coûte cher, très cher! Voici quelques extraits du dernier communiqué de presse de l'intercommunale.

Malgré les multiples campagnes de sensibilisation sur le tri des PMC menées ces dernières années et les efforts des agents de collecte sur le terrain, le taux d'intrus dans les sacs PMC collectés au sein des communes de la zone Hygea reste trop élevé. Il correspond à environ 20 %. Pour rappel, le sac bleu PMC est uniquement réservé aux bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques ainsi qu'aux cartons à boissons.

La collecte des papiers-cartons comporte également trop d'intrus, ils représentent environ 4 %. Afin de réduire ce pourcentage, quelques règles simples sont essentielles à rappeler: les déchets en papier-carton doivent être propres et sans film plastique, ficelés ou regroupés dans des caisses fermées.

Ces erreurs perturbent l'ensemble de la chaîne de tri et de recyclage et provoquent une augmentation des coûts de traitement à charge des citoyens.

Les erreurs de tri des PMC sont également influencées par la mise en place du «Nouveau Sac bleu» qui s'installe progressivement dans les communes wallonnes mais qui, à ce jour, n'est toujours pas en service sur notre commune. Ce sac qui permet de collecter et recycler beaucoup plus d'emballages ménagers en plastique que le sac PMC classique (tels que les barquettes, ravers, pots, tubes, films, sacs et sachets) est en cours de déploiement. La communication réalisée

à ce sujet induit parfois en erreur les citoyens, entraînant souvent une augmentation du taux de résidus des PMC au sein des communes Hygea.

Un nouveau centre de tri sera construit afin d'accueillir les déchets de ce Nouveau Sac bleu. Ce projet est en cours de développement et ce centre de tri verra le jour en 2021.

En attendant, depuis le 15 juillet 2020, la pose d'un autocollant «main rouge» est systématique sur les sacs ou «papiers-cartons» qui comportent plus de deux intrus quels qu'ils soient. Un petit effort permettrait une économie appréciable!



Voici les intrus les plus fréquents :

PMC

- les pots en plastique, tels que les pots de yaourt
- les ravers et barquettes en plastique (de beurre, de champignons, de charcuterie, ...)
- les mini-poches à jus
- les sacs et sachets en plastique
- les films plastiques, comme ceux entourant les bouteilles et cannettes par exemple
- les tubes et sacs de chips
- les tubes en plastique (par exemple, les tubes de dentifrice)

PAPIERS-CARTONS

- les boîtes à pizza souillées
- les sachets de chips
- les mouchoirs en papier
- la frigolite
- les films plastiques
- les déchets électroniques
- les canettes

Le tri des PMC reste le même en 2020 !



Les papiers-cartons... et rien d'autre !



Environnement

Participez au Grand Nettoyage de Printemps

Lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, cette grande action citoyenne mobilise chaque année un nombre croissant de personnes. Et cette année, pourquoi pas vous ?

Le printemps est synonyme pour beaucoup de « grand nettoyage ». C'est avec ce postulat de départ que l'opération BeWaPP a vu le jour il y a maintenant 5 ans. Celle-ci, mobilise tous les citoyens, écoles, clubs de sports, associations diverses et entreprises autour d'un objectif commun : ramasser les déchets dans les rues, chemins, Ravels, pistes cyclables... afin de rendre notre environnement plus agréable et ce dans la bonne humeur !

Au vu des circonstances, cette action a été reportée au mois de septembre. L'évènement aura lieu du 24 au 27 septembre 2020, le jeudi 24 septembre est dédié aux entreprises et le vendredi 25 septembre aux écoles. En 2019, 140 habitants de la commune de Quiévrain ont participé à l'opération. Cette année, on compte sur vous pour battre ce record !

Nous avons dans notre commune des Ambassadeurs Propreté qui mobilisent leur équipe et organisent le ramassage. Envie de les rejoindre ? N'hésitez pas à les contacter. Envie de devenir Ambassadeur ? L'inscription prend deux minutes et vous aurez un kit avec du matériel.

L'Administration communale quant à elle, se mobilise aussi et devient Ambassadrice de la Propreté ! Nous vous proposons de nous rejoindre le samedi 26 septembre et le dimanche 27 septembre de 9h à 12h pour nous aider. Bien entendu, toutes les mesures seront prises pour garantir la sécurité de tout un chacun. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'éco-conseillère Pauline Bernier par téléphone 065/450.458 ou par mail pauline.bernier@quievrain.be.

INFOS

Gaël ROBILLARD
Échevin de l'Environnement
0476/882.997
gaelrob@hotmail.com

LOCATION DE MACHINES ET OUTILLAGE

TOUT POUR • LA CONSTRUCTION

0471/266.839
DAVID HAUSSY
LOCATION
ROISIN

- LE TERRASSEMENT
- LE JARDINAGE
- ...

INFO@DH-LOCATION.BE

WWW.DH-LOCATION.BE

+32(0)471/266.839

Rue de la Vallée, 19 - 7387 ROISIN



Nous sommes revendeurs
des marques:



Contactez-nous
pour un devis.



 *Funérailles*
Deramaix

À VOTRE SERVICE 7J/7 - 24H/24

Magasin & Funérarium
Ensevelissement JOUR & NUIT
Contrats funéraires anticipatifs
Table froide au domicile

Présentez vos condoléances sur notre site :
www.funeraillesderamaix.be

Rue des Wagnons, 9
7380 QUIÉVRAIN
Tél. : 065 457 115

Crise COVID -19

Un moment de convivialité pour remercier les couturières de masques bénévoles

Le 27 juin dernier, la Bourgmestre et la Présidente de CPAS avaient invité au restaurant les couturières qui ont confectionné bénévolement des masques en tissu et ce, dès la mi-mars, début du confinement. Elles étaient 12 à avoir accepté l'invitation et 18 à avoir travaillé pour le CPAS et le Plan de Cohésion sociale.

Qu'elles soient toutes remerciées!



INFOS

Isabelle CORDIEZ
Présidente de CPAS
0471/942.940
isacordiez@hotmail.com

Rappel

Senior Focus : une boîte pour les 65 ans et plus

Voilà quelques mois, la Commune de Quiévrain lançait l'opération «Senior Focus» afin de doter les seniors de notre commune d'une boîte à tartines qui peut sauver leur vie! La distribution gratuite de kits d'assistance à destination de nos aînés (dès 65 ans) a été interrompue par le confinement. L'opération peut maintenant être relancée!

Senior Focus est une boîte à tartines facile à identifier (grâce à son logo) et rangée dans un endroit familier de tous : le frigo. Elle contient un ensemble de renseignements utiles sur la personne à secourir. Ainsi, les ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants y trouvent tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée (liste des médicaments, allergies,

opérations subies, maladies...). En cas de disparition, la boîte Senior Focus renferme tous les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement (photographie du disparu, signes distinctifs, habitudes de vie, lieux qu'il fréquente...).

En pratique, le kit gratuit «Senior Focus» contient un questionnaire général, une fiche médicale, une boîte jaune à placer dans votre frigo et un autocollant à coller

sur votre frigo pour signaler la présence du kit.

Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes vivant seules ou en situation de handicap sont invitées à se procurer gratuitement le kit «Senior Focus» - un par personne - en complétant le formulaire ci-dessous, et en le remettant au Service des Affaires sociales ou au Service du Plan de Cohésion sociale (rue Grande, 9).



Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél. :

Adresse :

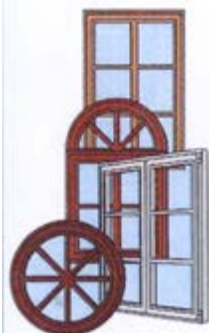
Toutes les données à caractère personnel que nous collectons dans le cadre de ce projet sont traitées conformément au Règlement européen 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de celles-ci (RGPD). Conformément aux dispositions du RGPD, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant le Délégué à la Protection des données de l'Administration communale de Quiévrain.



VITRERIE ET MENUISERIE **J.P. DECAMPS** s.a.

Depuis
1973

Usine de fabrication de châssis PVC de marque **KÖMMERLING**



Comparons ce qui est comparable en terme de **QUALITÉ**

- 1) Châssis de 76 mm avec joint central
- 2) 6 chambres d'isolation thermique
- 3) Isolation du châssis **K1,0**
- 4) double vitrage **de K1,0**
- 5) **15 ANS DE GARANTIE AVEC CERTIFICAT**



Retrouvez-nous sur Google
JP Decamps + visite virtuelle
📍 expo 📍 atelier

PROFITEZ DU TARIF REVENDEUR POSEUR
-35 % DE REMISE POUR 2800€ D'ACHAT
-40 % DE REMISE POUR 4200€ D'ACHAT

Rue de la Platinerie 11 • **COLFONTAINE** • **Tél : 065 67 41 69**

APRÈS DEVIS, visitez l'atelier de fabrication châssis, car nous n'avons rien à cacher sur la qualité de notre menuiserie PVC !

Belfius

Val d'Haine et Haut-Pays scrl

Quiévrain

à votre service aussi
le samedi matin



Rue Grande, 49 - Tél. : 065 45 05 05

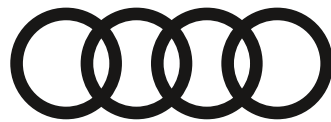
Nos autres agences à votre service :

Boussu	065 76 56 30	Élouges	065 71 80 30
Dour	065 71 82 10	Tertre	065 60 30 50

 Rejoignez-nous sur facebook.com/Belfius  twitter.com/Belfius  Retrouvez-nous sur LinkedIn

 **Belfius**
Banque & Assurances

Le groupe AB Mons, 4 marques et 3 showrooms. Venez découvrir nos nouveaux modèles!



**Commercial
Vehicles**



Das Auto.

ŠKODA



AB Mons

VW & SKODA Dealer
Rue du Grand Courant 10
7033 Cuesmes
Tél.: +32(0)65/40.20.70

AB Mons-Borinage

AUDI Dealer
Av. du Parc d'Avent. Scientifiq. 7
7080 Frameries
Tél.: +32(0)65/76.76.90

Arts martiaux

Le Karaté Club Quiévrain en compétition

La 17^e coupe du Hainaut a eu lieu à Boussu en février dernier. Plus de 200 participants de toutes catégories confondues étaient réunis pour cette compétition. Amandine Godon, concourant dans la catégorie Junior, était la seule représentante du club quiévrainois et a réussi une très belle performance. Elle a obtenu la troisième place au combat et une quatrième place en kata. Le responsable du club, Didier Amand, était très heureux de ce résultat mais indique qu'elle peut encore mieux faire !

INFOS

Gaël ROBILLARD
Échevin des Sports
0476/882.997
gaelrob@hotmail.com



Reprise des cours

Le Karaté Club Quiévrain reprendra ses cours le 1^{er} septembre. Les cours se déroulent la mardi et le jeudi à partir de 18h30 au 1^{er} étage du Centre d'Animation. Ils seront gratuits jusqu'en décembre 2020, seuls les frais liés à l'assurance seront à payer. Pour l'entraînement, il faut se munir d'une tenue de type training et t-shirt. Le Karaté, un esprit zen dans un sport sain ! Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Amand au 0471/188.027.



Robert & Fils SPRL Gandibleux

Depuis 1969

**N°1 DE VOTRE RÉGION
EN PROTECTIONS
SOLAIRES EXTÉRIEURES**

EXPO

Protections solaires
Volets mécaniques et électriques
Vitrerie

Châssis - Portes Alu et PVC
Portes de garages sectionnelles

HAROL®

SHOWROOM BLAUGIES : 2, rue Culot-Quezo - 7370 BLAUGIES (Dour)

Tél. : 065 67 43 52 - GSM 0475 55 35 89 - Fax : 065 66 35 57

BUREAU DOUR : 35, rue d'Offignies - 7370 DOUR

Tél. : 065 63 12 10 - GSM 0473 53 97 20 - Fax : 065 63 23 28

www.gandibleux.com - email: robert.gandibleux@skynet.be



LA TÉLÉVIGILANCE Le BIP qui sauve !

Vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ?
Vous risquez de tomber ? Vous êtes sujet à des malaises, ...

**Le service de télévigilance
vous offre une solution simple et fiable**

En cas de problème, une simple pression sur le bouton du médaillon
vous mettra en contact avec notre centrale de secours qui se chargera
de vous envoyer l'aide nécessaire.

À PARTIR DE 16€ / MOIS



Service d'Aide aux Familles
et Seniors du Borinage

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 065 67 11 23

visitez notre site :
www.safsb.be

Cinéma

Une toile sous les étoiles

La Commune de Quiévrain et le Plan de Cohésion sociale, avec la collaboration du Service Cinéma de la Province du Hainaut et de Libération Films ASBL et le soutien de la Wallonie, vous proposent, après les séances à Audregnies et Baisieux, une séance de cinéma en plein air à Quiévrain.

Le 21 août, à Quiévrain, dans la cour de l'ancien bâtiment des Contributions, le voyage spatial sera total avec Ad Astra, réalisé par James Gray et mettant en scène Brad Pitt. Cette séance est proposée au coucher du soleil (vers 21h), l'entrée est gratuite et la réservation est indispensable auprès du service Culture (065/450.470 - florian.nisolle@quievrain.be).

Les normes sanitaires actuellement en vigueur seront bien entendu strictement respectées, via la mise en place d'une entrée et d'une sortie, le respect de la distanciation sociale entre les sièges et la présence de gel hydroalcoolique à l'entrée. Nous vous invitons à respecter celles-ci ainsi que l'obligation du port du masque lors de votre arrivée et de vos déplacements à cette séance.



AD ASTRA de James Gray

États-Unis - Science fiction, drame - 2h04
- Avec Brad Pitt, Tommy Lee Jones, Ruth Negga

L'astronaute Roy McBride s'aventure jusqu'aux confins du système solaire à la recherche de son père disparu et pour résoudre un mystère qui menace la survie de notre planète. Lors de son voyage, il sera confronté à des révélations mettant en cause la nature même de l'existence humaine, et notre place dans l'univers.



INFOS

Frédéric DEPONT
Premier Échevin
Échevin de la Culture
0479/263.217
frederic.depont@gmail.com

Senior Club

Reprise des marches du jeudi matin

Après un arrêt forcé suite aux mesures de confinement, le Senior club reprend peu à peu ses activités! Depuis quelques semaines la marche du jeudi matin est à nouveau organisée et permet à chacun de se dépenser dans un environnement ouvert et sain. La participation est totalement gratuite.

INFOS

Senior Club Quiévrain
Émile MARTIN
Responsable des marches
065/457.918



Plaine de jeux

Rires et cris d'enfants résonnent sur la place d'Audregnies

Activités artistiques, bricolages, grands jeux, initiations sportives, sessions musicales... Les activités de la plaine de jeux communale n'ont pas manqué de diversité en ce mois de juillet. Bien entendu, les mesures sanitaires étaient largement renforcées et le nombre d'enfants accueillis restreint, mais la bonne humeur et la détente étaient bien de mise pour cette plaine qui se tient au cœur de notre beau village d'Audregnies. Une mise au vert bien épanouissant pour nos jeunes quiévrainois!



INFOS

Frédéric DEPONT
Premier Échevin
Échevin de l'Enfance
0479/263.217
frederic.depont@gmail.com



SPRL **PARENT**

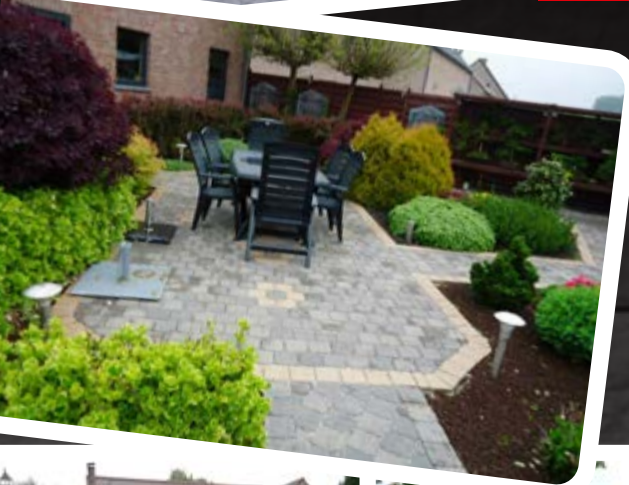
Aménagement extérieur



Tous types de portails et de clôtures
(acier, bois, alu, composite, béton ...)
Pavage, terrasse, entrée de garage

**Notre équipe est à votre disposition
pour la réalisation de vos travaux**

**Vente aux particuliers
et aux professionnels**



**Création, entretien
de pelouses,
massifs, haies, allées,
abattage d'arbres,
plantations ...**



Tél. : 0473/ 385 264

f SPRL Parent - aménagement extérieur

Scannez ce code
pour accéder
à notre site web



Zoning Bellevue

**9, rue Machine à Feu
à 7370 DOUR**

Tél. : 065 650 129

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Le samedi de 9h à 12h - Fermé le dimanche

www.parent-delmotte.be

Orthopédie **protechnik**

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve
Semelle - Chaise roulante - Aides à la mobilité, ...

www.orthopedieprotechnik.com

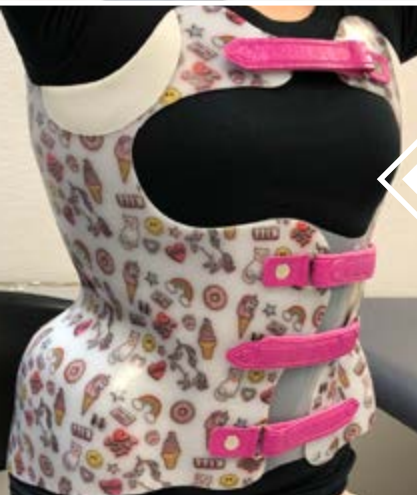
Près des Grands Prés

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

+32 65 84 52 28
+32 474 99 18 66

PARKING
FACILE & GRATUIT

info@orthopedieprotechnik.com



Ensemble, repoussons les limites ▶ ▶ ▶